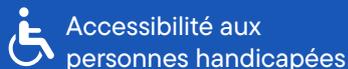




Formation continue de conducteur(trice) de taxi



Prix sur demande

✓ Prérequis

Être titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de taxi.

👤 Le public

Tout conducteur de taxi souhaitant le renouvellement de sa carte professionnelle.

À propos de la formation

🎯 Objectifs

Être capable d'actualiser ses connaissances et d'appliquer les évolutions du métier de conducteur de taxi.

⚠️ Avertissement

Les conducteurs de taxi sont obligés de suivre cette formation avant l'expiration du délai de 5 ans à compter de la date de délivrance de la carte professionnelle, ils devront joindre l'attestation de formation continue à leur dossier.

Cette formation doit être renouvelée tous les 5 ans.

📄 Modalités et délais d'accès

Avoir satisfait aux prérequis.

14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

👤 Moyens humains

Titulaire du diplôme d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR) ou du Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteur (B.A.F.M.).

Et/ou formateur titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de taxi depuis plus de 5 ans.

Pour l'Anglais : Titre ou diplôme supérieur ou égal au niveau III et un niveau de connaissances linguistiques au moins égal au niveau C du CERCL ou une expérience professionnelle de 2 ans, fondée sur l'usage courant de la langue enseignée au cours des 10 années précédant l'enseignement.

Pour la prévention et secours civiques : justifier du certificat de compétences de « formateur de premiers secours en équipe » (PAE 1) ou du certificat de compétences de formateur de prévention et secours civiques (PAE 3).

Personne en charge des relations avec le stagiaire : nous contacter.



Méthode et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, et des études de cas.

Salles de cours équipées de moyens multimédias.

Supports pédagogiques remis aux stagiaires : nous contacter.



Sanction visée

Attestation de suivi de formation continue valable 5 ans.

Formation non éligible au CPF.



Modalités de suivi et d'évaluation des acquis

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Évaluation des acquis par exercices individuels et collectifs

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.



Programme

La formation comporte 3 modules d'approfondissement obligatoires :

- Droit du transport public particulier de personnes
- Réglementation spécifique à l'activité taxi ou réglementation spécifique à l'activité de voiture de transport avec chauffeur, selon la profession du conducteur stagiaire
- Sécurité routière

La formation comporte également un module d'approfondissement au choix :

- Anglais
- Gestion et développement commercial, dont l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Prévention et secours civiques